

Réinscriptions du lundi 6 mai au lundi 3 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à votre réinscription en ligne au Conservatoire de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) au moyen du tutoriel qui vous a été transmis. Vous devrez vous connecter à l'adresse suivante :

https://www.imuse-dracenie.fr/extranet/extranet2/portail_nc.php?p=nc_connexion&t=usager

Constitution du dossier

Se munir auparavant des pièces justificatives suivantes :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture ou échéancier électricité, gaz, eau)
- attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant la période de l'année scolaire 2024_2025 ou année civile 2024.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Informations importantes

- **Les réinscriptions s'effectuent pour la ou les mêmes disciplines** que l'année scolaire en cours avec passage de cycle automatique (pour les élèves concernés).
- **Nouvelle discipline /nouveau parcours (allégé ou personnalisé) :** toutes les demandes doivent être indiquées dans la rubrique **d'informations complémentaires** prévue à cet effet dans le déroulé de la réinscription en ligne.
- **Planning des cours individuels :** le créneau horaire du cours individuel sera communiqué et confirmé par le professeur d'instrument à la rentrée de septembre
- **Planning de Formation Musicale :** vous avez la possibilité de vous inscrire sur le créneau de votre choix dans le menu déroulant.
- **Planning des pratiques collectives :** en fonction du niveau vous avez la possibilité de vous inscrire sur le créneau de votre choix soit à partir du menu déroulant soit en vous référant à la liste des pratiques collectives en pièce jointe en l'indiquant ensuite dans la rubrique **informations complémentaires**.
- **Dates de reprise des cours :**
 - Instruments + Danse : le lundi 16 septembre 2024
 - Formation Musicale + pratiques collectives : le lundi 23 septembre 2024
 - Théâtre + Adultes : le lundi 23 septembre 2024
 - Eveil + initiation : le lundi 23 septembre 2024

Modalités de règlement

- ◇ Trimestriel ou annuel → en ligne ou par chèque (à réception de la facture)
- ◇ Mensuel → en prélèvement automatique (à réception d'un échéancier) dans ce cas fournir une autorisation de prélèvement (document à télécharger) muni d'un Relevé d'Identité Bancaire et les transmettre à l'adresse suivante : conservatoire.agglomeration@dracenie.com en indiquant le nom/prénom de l'élève.

***Pour rappel et conformément au règlement intérieur (article 1-3)
toute année commencée est due dans son intégralité.***

Sur le site

<https://culture.dracenie.com/conservatoire-agglomeration/inscription-tarifs/>

Vous aurez accès à :

- la grille tarifaire
- le règlement des études
- le règlement intérieur du Conservatoire
- l'autorisation de prélèvement automatique